

CODE

Formation qui précède l'examen pratique à bord d'un véhicule, qui est obligatoire pour passer le permis.

La leçon de code dure une heure durant laquelle les élèves doivent répondre à une série de 40 questions puis l'enseignant effectue la correction.

Horaires : Tests + Correction en présence d'un enseignant

Lusigny : Mardi et Mercredi 18 h à 20 h

Dompierre sur Besbre : Mercredi, Jeudi, Vendredi 17 h à 19 h

Samedi 10 h à 12 h

Des Cours Thématiques sont également dispensés par un enseignant. Les dates et heures sont affichés chaque mois à l'Auto école.

Les thèmes suivants seront abordés :

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue et de la somnolence sur la conduite
- Les risques liés au chargement du véhicule et l'importance de la ceinture de sécurité
- Vitesse
- Distracteurs
- Réglementation spécifique sur l'arrêt et le stationnement
- Réglementation sur les règles de priorités

Possibilité d'effectuer des Stages Code de trois jours, formation intensive, pendant les vacances scolaires. Présence d'un enseignant . Renseignez vous pour connaître les prochaines dates.

FORMATION MOTO A1- A- A2

La formation est assurée par un moniteur auto moto école diplômé.

Elle se déroule en 2 étapes après obtention du Code

- Pratique, hors circulation (Plateau)
- Pratique en circulation

La durée de la formation doit être au minimum de 20 heures pratique.

Motos et scooters sont mis à votre disposition. Vous évoluerez sur une piste privée située à 8 minutes environ de l'Auto école, mise à notre disposition tous les jours de la semaine et pouvant accueillir jusqu'à 4 élèves.

FINANCEMENT et MODE DE PAIEMENT

Votre permis peut être financé tout ou en partie de plusieurs façons.

- Facilité de paiement
- Paiement en plusieurs fois
- Aide de la Mission Locale
- Aide de Pôle Emploi
- Compte Personnel de Formation
- Pass' Région
- Permis à 1 € avec votre organisme de crédit